

Nouvelles de Bruxelles

Publié le 21 avril 2017

Législatives britanniques, présidence estonienne, dette grecque, socle européen des droits sociaux, réforme de l'initiative citoyenne, priorités 2017, taux d'investissement des entreprises...

Theresa May annonce la tenue d'élections législatives anticipée en juin

Le 18 avril, Theresa May a annoncé prévoir d'organiser des élections législatives le 8 juin 2017. Justifiant sa décision, elle a déclaré « le pays est en train de s'unir mais Westminster ne l'est pas. » « J'ai conclu que la seule manière de garantir la certitude et la sécurité pour les années à venir est de tenir cette élection. » La Chambre des Communes a entériné cette décision le 19 avril par 522 votes contre 13. Les nationalistes écossais (SNP) se sont abstenus.

La future présidence estonienne publie son calendrier prévisionnel

Le 12 avril, l'Estonie, qui occupera la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne de juillet à décembre prochain, a publié son calendrier prévisionnel des Conseils. Pour le consulter :

www.eesistumine.ee/sites/el_veeb/files/ee_presidency_draft_calendar_ii_12.04.2017_0.pdf

Eurogroupe : la Grèce et ses créanciers parviennent à un accord sur la dette

Le 7 avril, durant la réunion de l'Eurogroupe (réunion des ministres des Finances de la zone euro), la Grèce et ses créanciers (Banque centrale européenne, Mécanisme européen de stabilité et Fonds monétaire international) sont parvenus à un accord. La Grèce pourra donc recevoir une nouvelle tranche d'aide mais devra consentir de nouveaux efforts de réforme sur les dépenses et les retraites.

La Commission européenne publiera son « socle européen des droits sociaux » fin avril

Ce document sera accompagné d'un ensemble d'initiatives concrètes, telles qu'une proposition visant à faciliter la conciliation de la vie familiale et de la carrière professionnelle des parents et aidants qui travaillent.

La Commission annonce une réforme de l'initiative citoyenne européenne

Le 11 avril, le Vice-Président de la Commission, Frans Timmermans a annoncé une réforme de l'initiative citoyenne européenne. Lancé en 2012, cet outil de démocratie participative permet à un million de citoyens provenant de sept États membres différents d'inviter la Commission à faire une proposition sur un sujet qui revêt de l'importance à leurs yeux. Jusqu'à présent, sur les 40 pétitions européennes déposées, seulement trois ont dépassé le million de signatures requises.

Priorités 2017 : ce que le Parlement a accompli jusqu'à présent

Fin 2016, le Parlement et la Commission ont défini de propositions législatives prioritaires pour 2017 dans six domaines clefs : emploi et croissance, Europe sociale, sécurité, migration, numérique et énergie et changement climatique. Un nombre substantiel de textes ont déjà été traitées au Parlement. Sur la sécurité, les eurodéputés ont approuvé une proposition pour élargir le champ des délits relatifs au terrorisme, de nouvelles règles imposant des vérifications systématiques des bases de données pour les personnes entrant ou quittant l'UE et des contrôles plus stricts sur les armes à feu. Sur le numérique, les eurodéputés ont rendu disponible la fréquence 700MHz pour l'internet mobile et ont résolu les derniers obstacles à la suppression des frais d'itinérance téléphonique. Sur l'énergie et le changement climatique, le Parlement a adopté sa position sur le système européen d'échange de quotas d'émission et sur la réduction des déchets et de leur mise en décharge. Les eurodéputés négocient avec les Etats membres sur une législation plus stricte sur le blanchiment d'argent, la sauvegarde de la sécurité d'approvisionnement en gaz et l'établissement d'une nouvelle agence européenne pour l'asile.

Hausse du taux d'investissement des entreprises

Selon un rapport d'Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne, le taux d'investissement des entreprises s'est établi à 23,5 % dans la zone euro au quatrième trimestre 2016, contre 22,0 % au trimestre précédent. Dans le même temps, la part des profits des entreprises s'est quant à elle située à 41,0 %, contre 40,7 % au troisième trimestre 2016.